

Découverte 1

État de nature et état de culture

Le comportement typique, caractéristique de l'état civilisé, diffère essentiellement du comportement animal à l'état de nature. Quelque simple que soit sa culture, l'homme dispose d'un ensemble matériel d'instruments, d'armes, d'ustensiles domestiques ; il évolue dans un milieu social qui l'assiste et le contrôle à la fois ; il communique avec les autres à l'aide de langage et arrive à former des concepts d'un caractère rationnel, religieux ou magique. L'homme dispose ainsi d'un ensemble de biens matériels, il vit au sein d'une organisation sociale, communique à l'aide du langage et puise les mobiles de ses actions dans des systèmes de valeurs spirituelles. Ce sont là les quatre principaux groupes dans lesquels nous rangeons la totalité des conquêtes culturelles de l'homme. Nous ne connaissons donc la culture qu'à l'état de fait accompli, mais nous ne l'observons jamais *in statu nascendi*¹, et c'est ce dont il importe de se rendre compte avec toute la clarté possible.

Malinowski, *La Sexualité et sa répression dans les sociétés primitives* (1932), Payot, p. 140.

1. À l'état naissant, en train de naître

Découverte 2

La « nature humaine » serait-elle une construction culturelle ?

Il nous est maintenant permis d'affirmer que les traits de caractère que nous qualifions de masculins ou de féminins sont pour un grand nombre d'entre eux, sinon en totalité, déterminés par le sexe d'une façon aussi superficielle que le sont les vêtements, les manières, ou la coiffure qu'une époque assigne à l'un ou l'autre sexe. Quand nous opposons le comportement typique de l'homme ou de la femme arapesh¹ à celui, non moins typique, de l'homme ou de la femme mundugumor², l'un et l'autre apparaissent, de toute évidence, être le résultat d'un conditionnement social. Comment expliquer autrement que les enfants arapesh deviennent presque uniformément des adultes paisibles, passifs et confiants, alors que les jeunes Mundugumor, d'une façon tout aussi caractéristique, se transforment en êtres violents, agressifs et inquiets ? Seule la société, pesant de tout son poids sur l'enfant, peut être l'artisan de tels contrastes. Il ne saurait y avoir d'autre explication – que l'on invoque la race, l'alimentation ou la sélection naturelle. Nous sommes obligés de conclure que la nature humaine est éminemment malléable, obéit fidèlement aux impulsions que lui communique le corps social. Si deux individus, appartenant chacun à une civilisation différente, ne sont pas semblables (et le raisonnement s'applique aussi bien aux membres d'une même société) c'est, avant tout, qu'ils ont été conditionnés de façon différente, particulièrement au cours de leurs premières années : or c'est la société qui décide de la nature de ce conditionnement. La formation de la personnalité de chaque sexe n'échappe pas à cette règle : elle est le fait d'une société qui veille à ce que chaque génération, masculine ou féminine, se plie au type qu'elle a imposé.

M. Mead, *Mœurs et sexualité en Océanie* (1928 et 1935), Plon, pp. 252sq.

1. et 2. Sociétés étudiées par Margareth Mead en Nouvelle Guinée, île de l'ouest de l'Océan Pacifique, située au nord de l'Australie.

Questions

- 1 Étudiez les quatre dimensions essentielles de la culture d'après le sociologue.
- 2 Peut-on affirmer qu'elles sont présentes dans toutes les cultures humaines, primitives ?
- 3 En quoi chacune de ces dimensions dépend-elle des trois autres ?
- 4 Pourquoi l'auteur affirme-t-il que nous ne connaissons « la culture qu'à l'état de fait accompli » et jamais à l'état naissant ?

Questions

- 1 L'anthropologue américaine Margareth Mead (1901-1978) pousse à l'extrême le culturalisme : « la nature humaine, les rôles sociaux attribués à la femme et à l'homme, toutes ces différences que l'on croit d'origine biologique ou psychologique dépendent pour leur formation du conditionnement social. Sur quoi fonde-t-elle sa thèse ? »
- 2 Pourquoi les premières années de l'enfant sont-elles considérées comme si importantes ?
- 3 « la nature humaine est éminemment malléable » : quels exemples pourraient illustrer ce fait ? Ne peut-on pas trouver des arguments contraires, montrant la résistance de la nature humaine au conditionnement social ?

Découverte 3 Civilisation ou sauvagerie ?

Les cannibales mangent-ils pour se nourrir ? L'analyse montre qu'il ne s'agit pas vraiment d'un « repas », mais d'une pratique rituelle, sacrée.

Questions

- ▼ Face à un fait sociologique, on peut se poser deux questions différentes :
- Quelle est la « signification » de cette pratique pour ceux qui la vivent ?
 - Quelle peut en être la « fonction réelle » ? (question de l'ethnologue, observateur extérieur). Dans ce cas précis, quels éléments de réponses proposez-vous ?



Gravure de T. de Bry illustrant Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil de J. de Léry, (1692).

Découverte 4 Cannibalisme et prison

Nous devons nous persuader que certains usages qui nous sont propres, considérés par un observateur relevant d'une société différente, lui apparaîtraient de même nature que cette anthropophagie qui nous semble étrangère à la notion de civilisation. Je pense à nos coutumes judiciaires et pénitentiaires. À les étudier du dehors, on serait tenté d'opposer deux types de sociétés : celles qui pratiquent l'anthropophagie, c'est-à-dire qui voient dans l'absorption de certains individus détenteurs de forces redoutables le seul moyen de neutraliser celles-ci ; et même de les mettre à profit ; et celles qui, comme la nôtre, adoptent ce qu'on pourrait appeler l'anthropémie (du grec *êmein*, vomir) ; placées devant le même problème, elles ont choisi la solution inverse, consistant à expulser ces êtres redoutables hors du corps social en les tenant temporairement ou définitivement isolés, sans contact avec l'humanité dans des établissements destinés à cet usage. À la plupart des sociétés que nous appelons primitives, cette coutume inspirerait une horreur profonde ; elle nous marquerait à leurs yeux de la même barbarie que nous serions tentés de leur imputer en raison de leurs coutumes symétriques.

C. Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques* (1955), coll. Terres Humaines, Plon, pp. 447-8.

Questions

- Quel est, pour l'auteur, le sens de l'anthropophagie ?
- Analysez la symétrie que l'auteur établit entre les usages anthropophages et les coutumes judiciaires des sociétés occidentales. Pourquoi l'emprisonnement semblerait une coutume barbare aux yeux des peuples dits primitifs ?
- Est-il possible de mettre au même niveau les deux procédés décrits par le texte ?
- Comment distinguer entre *comprendre*, *tolérer*, *respecter*, *accepter* des coutumes étrangères ?

Si la nature unit le genre humain, la culture distingue les sociétés et les divise. Dès qu'il y a confrontation entre des peuples, la tendance spontanée n'est pas de comprendre l'autre, mais de le refuser. Les textes suivants définissent et réfutent l'ethnocentrisme.

Texte 1 L'ethnocentrisme

L'attitude la plus ancienne, et qui repose sans doute sur des fondements psychologiques solides puisqu'elle tend à réapparaître chez chacun de nous quand nous sommes placés dans une situation inattendue, consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles : morales, religieuses, sociales, esthétiques, qui sont les plus éloignées de celles auxquelles nous nous identifions. « Habitudes de sauvages », « cela n'est pas de chez nous », « on ne devrait pas permettre cela », etc., autant de réactions grossières qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères. Ainsi l'Antiquité confondait-elle tout ce qui ne participait pas de la culture grecque (puis gréco-romaine) sous le même nom de barbare ; la civilisation occidentale a ensuite utilisé le terme de sauvage dans le même sens. Or derrière ces épithètes se dissimule un même jugement : il est probable que le mot *barbare* se réfère étymologiquement à la confusion et à l'inarticulation du chant des oiseaux, opposées à la valeur signifiante du langage humain ; et *sauvage*, qui veut dire « de la forêt », évoque aussi un genre de vie animale, par opposition à la culture humaine. Dans les deux cas, on refuse d'admettre le fait même de la diversité culturelle ; on préfère rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit.

[...] Ainsi se réalisent de curieuses situations où deux interlocuteurs se donnent cruellement la réplique. Dans les Grandes Antilles, quelques années après la découverte de l'Amérique, pendant que les Espagnols envoyaient des commissions d'enquête pour rechercher si les indigènes possédaient ou non une âme, ces derniers s'employaient à immerger des blancs prisonniers afin de vérifier par une surveillance prolongée si leur cadavre était ou non, sujet à la putréfaction.

Cette anecdote à la fois baroque¹ et tragique illustre bien le paradoxe du relativisme culturel (que nous retrouverons ailleurs sous d'autres formes) : c'est dans la mesure même où l'on prétend établir une discrimination entre les cultures et les coutumes que l'on s'identifie le plus complètement avec celles qu'on essaye de nier. En refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus « sauvages » ou « barbares » de ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leurs attitudes typiques. Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie.

1. Ici, au sens d'insolite, bizarre.

Claude Lévi-Strauss, *Race et Histoire* (1952),
Chap. 3, Unesco, p. 19 sq.

Questions

1. Que nous apprend l'étymologie des mots « barbare », « sauvage » ?
2. Relevez les phrases qui permettent de définir l'ethnocentrisme. Proposez votre propre définition.
3. Que veut dire : « Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie » (l. 31) ?

Texte 2 Racisme et racialisme

Le racisme n'est l'apanage d'aucune culture. Mais Todorov distingue racisme – comportement ancien et probablement universel – et ce qu'il appelle racialisme, doctrine théorique propre au monde occidental, fondée sur des arguments qui se veulent scientifiques.

1. **L'existence des races.** La première thèse [du racialisme] consiste évidemment à affirmer la réalité des races, c'est-à-dire des groupements humains dont les membres possèdent des caractéristiques physiques communes ; ou plutôt – car les différences mêmes relèvent de l'évidence – à affirmer la pertinence et l'importance de cette notion. Les races sont ici assimilées aux espèces animales, et l'on pose qu'il y a entre deux races la même distance qu'entre le cheval et l'âne : pas assez pour empêcher la fécondation mutuelle, mais suffisamment pour établir une frontière qui saute aux yeux de tous. [...]

2. **La continuité entre physique et moral.** Mais les races ne sont pas simplement des regroupements d'individus ayant des apparences semblables (si tel avait été le cas, l'enjeu n'aurait été que bien faible). Le racialiste postule¹ en deuxième lieu, la solidarité des caractéristiques physiques et des caractéristiques morales ; en d'autres termes, à la division du monde en races correspond une division par cultures, tout aussi tranchée. [...]

3. **L'action du groupe sur l'individu.** Le même principe déterministe² joue aussi dans un autre sens : le comportement de l'individu dépend, dans une très large mesure, du groupe racio-culturel (ou « ethnique ») auquel il appartient. Cette proposition n'est pas toujours explicitée car elle va de soi³ : à quoi bon distinguer les races et les cultures, si l'on croit en même temps que les individus sont moralement indéterminés, qu'ils agissent en fonction de leur volonté librement exercée, et non de leur appartenance – sur laquelle ils n'ont aucune prise ? Le racialisme est donc une doctrine de psychologie collective, et il est par nature hostile à l'idéologie individualiste.

4. **Hiérarchie unique des valeurs.** Le racialiste ne se contente pas d'affirmer que les races sont différentes ; il les croit aussi supérieures ou inférieures les unes aux autres, ce qui implique qu'il dispose d'une hiérarchie unique des valeurs, d'un cadre évaluatif par rapport auquel il peut porter des jugements universels. [...]

5. **Politique fondée sur le savoir.** [...] Une politique doit être engagée, qui mette le monde en harmonie avec la description précédente. Ayant établi les « faits », le racialiste en tire un jugement moral et un idéal politique. Ainsi, la soumission des races inférieures, voire leur élimination, peut être justifiée par le savoir accumulé au sujet des races. C'est ici que le racialisme rejoint le racisme : la théorie donne lieu à une pratique.

C'est l'ensemble de ces traits qui constitue la doctrine racialiste.

Tzvetan Todorov, *Nous et les autres* (1989), Seuil, p. 114 sq.

1. Postuler, c'est demander d'admettre un principe qu'on ne peut pas démontrer.

2. Pour le déterminisme, voir p. 410.

Ici, cela reviendrait à admettre qu'un individu est « modelé » par son appartenance raciale, sans être en état de faire valoir sa différence.

3. Elle « va de soi » pour le « racialiste » mais pas pour celui qui le critique.

Questions

- 1 Reprenez un à un les cinq éléments de la doctrine racialiste : en quoi sont-ils fondés sur des arguments qui se veulent scientifiques ? en quoi sont-ils contestables ?
- 2 Expliquez la notion de « psychologie collective » (l. 22).
- 3 Montrez en quoi les différents éléments de cette doctrine reposent sur des amalgames entre faits naturels et faits culturels.

PASSERELLES

- Texte : Peut-on penser l'origine ? Le point de vue de la science (Jacob) p. 310
- Chap. 9 : L'histoire, p. 207
- Chap. 16 : Liberté et responsabilité, p. 405